

## Nouvelles des négociations avec VIA

Conscœurs et confrères,

Comme vous le savez, le Comité central de négociation pour les conventions n<sup>os</sup> 1, 2 et 3 a conclu une entente de principe avec VIA samedi le 26 juin, autour de 23 h 30. Sans aucun doute, il y a eu un changement considérable d'attitude du côté de VIA pendant toute la journée lors de réunions pendant lesquelles l'employeur a commencé à retirer ses nombreuses demandes de concessions contre nos membres. Compte tenu du précédent Inforail au sujet de l'état des négociations, la question que doivent se poser tous nos membres a sans doute trait à ce qui a pu provoquer ce revirement important dans les négociations.

Le Comité central de négociation croit que la décision de VIA de travailler avec nous à conclure une entente juste et équitable a été provoquée par quatre événements :

- Premièrement, la décision du Comité de négociation d'émettre un avis de grève de 72 heures à l'employeur et au gouvernement fédéral. Cette décision a clairement exprimé le message que nous étions prêts à défier l'employeur et à provoquer un conflit si nécessaire.
- Deuxièmement, nous pensons que la réaction de nos membres à la suite de l'avis de grève est la principale raison. La compagnie pensait que nous allions susciter des réactions négatives de la part de nos membres et que l'opinion publique allait fortement s'opposer au retrait du travail de nos membres et au début d'une grève. Il est clair que nos membres dans leurs différents milieux de travail ont maintenu leur plein soutien et leur solidarité envers leur comité de négociation. Ce fait, sans l'ombre d'un doute, a contribué à renverser le courant.
- Troisièmement, l'avis envoyé par le président national et confrère Ken Lewenza à tous nos directeurs et représentant(e)s nationaux les informant de l'état actuel à la table de négociation avec VIA et leur demandant leur coopération afin d'assurer qu'en cas de conflit les travailleur(euse)s chez VIA qui n'avaient jamais été en grève recevraient le plein soutien de l'ensemble du syndicat. Il leur a été demandé d'aviser toutes leurs sections locales partout au pays, dans tous les principaux centres urbains, pour qu'elles viennent en aide à ces travailleur(euse)s sur la ligne de piquetage et qu'elles leur offrent tout leur soutien possible afin de défendre les gains durement obtenus.
- Quatrièmement, il faut compter sur le travail du Service national de grève; des comités de grève ont été mis en place dans l'ensemble du pays et nous avons tenu des conférences téléphoniques avec eux pour nous assurer qu'ils étaient totalement au fait et étaient prêts à soutenir leurs membres en cas de grève. Nous avons mis en place deux coordonnateurs nationaux de grève. Le confrère Ken Cameron, Conseil 4000 - Conventions 1 et 2, et le confrère Dave Williams, section locale 100 - Convention 3. Leur énergie et leur engagement en votre nom étaient remarquables. Nous voulons les remercier pour leurs efforts.

Pendant toutes ces négociations, la compagnie a défendu ses demandes de concessions massives en utilisant l'expression « un examen de la réalité », et en arguant qu'en 2009, la compagnie avait connu une perte de revenus de 35 millions \$ et prévoyait de faibles améliorations de 2010 à 2012. De plus, les coûts des

avantages sociaux ont considérablement augmenté de 2007 à 2009 et une hausse prévue de 5,3 % devait être enregistrée en 2010 et de 7 % en 2011. L'employeur s'est acharné dans sa position, reculant dans le passé jusqu'en 1999 lorsque VIA recevait un financement de 170 millions \$ par année. De 2003 à 2007, la compagnie a enregistré un manque à gagner de 75 millions \$. L'employeur a prétendu que, de 2009 à 2011, bien que le gouvernement fédéral ait injecté 176 millions \$ pour des travaux d'infrastructure, cet argent, dicté par le gouvernement fédéral, ne serait utilisé que pour divers projets en grande partie dans le corridor. L'employeur a aussi argué qu'en 2011 et en 2012, le financement du gouvernement fédéral serait réduit de 176 millions \$ à 166 millions \$. La réaction du comité de négociation a été claire et limpide : nous n'avons absolument aucune intention de permettre à VIA d'utiliser le manque de financement pour s'attaquer aux gains durement obtenus des travailleur(euse)s et nous étions déterminés, en tant que comité de négociation, à faire des progrès au nom de nos membres.

Nous pensons que cette entente de principe sujette à ratification reconnaît la réalité de nos travailleur(euse)s qui, tous les jours, travaillent avec moins de ressources et offrent un service de qualité avec une productivité élevée. Nous étions déterminés de ne pas permettre à VIA de placer la question du financement, bien qu'il s'agisse d'une réalité, sur le dos des travailleur(euse)s. Nos membres peuvent comprendre l'énorme pression que VIA a placée sur le comité de négociation, mais en dépit de cela, cette entente de principe comporte des augmentations salariales chaque année de la convention, des majorations aux avantages sociaux, une protection et un maintien de nos règles de travail, et nous avons conservé nos gains durement obtenus dans le passé tout en faisant un progrès significatif dans plusieurs secteurs.

La question du financement de cet important système national de transport ferroviaire de passagers demande et mérite le plein soutien des Canadiens et de chaque niveau de gouvernement partout au pays. Nous avons la ferme intention d'amorcer une importante campagne pour souligner l'importance fondamentale d'améliorer le système de transport ferroviaire de passagers en intégrant de nouvelles innovations afin d'attirer des clients à VIA et, pour accomplir ce travail, nous aurons besoin du plein soutien de nos dirigeant(e)s et des membres de partout au pays. Nos membres, leur famille et leur communauté méritent une mesure de sécurité d'emploi et la seule façon de l'obtenir est de recourir à l'action politique. La campagne doit faire intervenir chaque parti politique du pays au sein du gouvernement fédéral. Nous vous encourageons à écrire à vos politiciens pour leur demander un engagement qui assurerait à l'avenir une sécurité d'emploi et de travail à nos membres. Des rumeurs de privatisation circulent constamment. Qu'elles soient vraies ou non, nous devons défendre cet important système de transport ferroviaire de passagers pour le pays.

Aujourd'hui, à Montréal, le Comité central de négociation s'est réuni avec les principaux dirigeant(e)s syndicaux de l'ensemble du pays et nous leur avons transmis les détails complets de l'entente de principe. L'humeur des dirigeant(e)s était très positive et, à la fin de la présentation, plus de 45 dirigeant(e)s syndicaux élu(e)s par leurs membres ont **unanimentement endossé l'entente de principe**. Les comités des conventions 1, 2 et 3 vont maintenant chercher à obtenir la ratification par leurs membres. Dans les conventions 1 et 2, nous commencerons le processus de ratification le 5 juillet jusqu'au 20 juillet partout au pays. Pour la convention 3 (métiers d'atelier), le processus de ratification se déroulera du 12 au 16 juillet. Les détails précis du lieu et de l'heure seront transmis aux membres prochainement.

Encore une fois, nous encourageons une pleine participation et un plein soutien de la part de nos membres lors des réunions de ratification. Sans aucun doute, cette ronde de négociations a été la plus difficile que nous ayons connue avec VIA. Le Comité central de négociation souhaite exprimer sa sincère reconnaissance pour le soutien indéfectible de nos dirigeant(e)s et de nos membres.

Solidairement,  
Le Comité central de négociation chez VIA  
La section locale 100 des TCA  
Le Conseil 4000 des TCA

RC/kw: sepb343